



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GOLDFLARE ANNONCE UN FINANCEMENT ACCRÉDITIF

Piedmont (Québec), le 15 octobre 2021 – Exploration Goldflare inc. (TSXV : GOFL) (« Goldflare » ou « la Société ») annonce un financement accreditif par voie de placement privé (le "Placement") offert à des investisseurs admissibles jusqu'à concurrence de 13 636 363 actions ordinaires accreditives de la Société, à un prix de 0,055 \$ l'unité (1 unité = 1 action ordinaire + ½ bon de souscription permettant au détenteur d'acquérir un action ordinaire au prix de 0,065 \$ par action, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement), pour un produit brut maximal d'environ 750 000 \$.

Le financement devrait être clôturé le ou vers le 29 octobre 2021, et est assujéti à la finalisation de la documentation formelle et à la réception des approbations réglementaires, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Les titres qui seront émis dans le cadre du financement seront assujéti à une période de détention minimale de quatre mois plus un jour suivant la date de clôture.

Le produit du placement sera utilisé pour financer des « frais d'exploration au Canada » (« FEC ») (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada) sur des claims miniers de la Société situés au Québec, notamment sur ses propriétés Aiguebelle-Goldfields, Syénite Condor et Duplessis-Agar.

Ainsi, La Société acceptera de renoncer à ces frais d'exploration au Canada, en faveur des investisseurs participant au Placement, avec une date effective d'au plus tard le 31 décembre 2021.

-30-

Pour en savoir davantage :

Ghislain Morin
Président-directeur général
819 354-9439
ghislainmorin@goldflare.ca

Serge Roy
Président du conseil d'administration
819 856-8435
sergeroy@goldflare.ca